



**République Française  
Département des Alpes- Maritimes  
Ville de TENDE  
CONSEIL MUNICIPAL DU 9 AVRIL 2022**

**Extrait du  
registre des délibérations du conseil municipal  
Session ordinaire du 9 avril 2022**

**L'an 2022 le neuf Avril à 17:00 , les membres du conseil municipal de la commune de Tende se sont réunis dans la salle des Fêtes, sur convocation qui leur a été adressée le 05 Avril 2022, par le Maire, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre VASSALLO, Maire de Tende.**

**Étaient Présents :**

Jean-Pierre VASSALLO - Pierre Dominique DALMASSO - Myriam PASTORELLI - Marilene DALMASSO - Sébastien VASSALLO - Lucie MOULIN - Morgan MILANO - Jean-Charles QUERCIA - Marguerite CARBONI - Maryse CASTELLANI - Florent REYNAUD - Cyrille LEJA - Caroline FRANCA - Elise FERRARI - Patricia ALUNNO

**Pouvoirs :**

FRANCOISE VADA à Myriam PASTORELLI - Cédric BERGALLO à Elise FERRARI

**Absents excusés :**

Daniel VAISSIERE - Frédéric TRUC

**Madame Myriam PASTORELLI a été désignée secrétaire de séance.**

**Délibération n° 2022\_52**

**Objet :ADMINISTRATION GENERALE- PERSONNEL COMMUNAL - CRÉATION DE POSTES**

Le Maire de la Commune de Tende rappelle à l'assemblée que conformément à l'article 34 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au conseil municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

Considérant la nécessité :

- de créer un emploi afin de permettre un avancement de grade,
- de créer trois postes afin de permettre des recrutements au sein du service technique de la Commune de Tende,

Monsieur le Maire propose de modifier le tableau des emplois à compter du 1er mai 2022 comme suit :

- 1.La création d'un emploi d'éducateur territorial de jeunes enfants de classe exceptionnelle,

permanent, à temps complet.

- Filière : Médico-sociale
- Cadre d'emploi : Éducateurs territoriaux de jeunes enfants
- Catégorie : A
- Grade : Éducateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle
- Ancien effectif : 0
- Nouvel effectif : 1

1.La création de trois emplois d'Adjoints techniques territoriaux, permanent, à temps complet :

- Filière : Technique
- Cadre d'emplois : Adjoints techniques territoriaux
- Catégorie : C
- Grade : Adjoint Technique
- Ancien effectif : 7
- Nouvel effectif : 10

Le conseil municipal, l'exposé de Monsieur le Maire entendu et après en avoir délibéré,

DECIDE :

- d'adopter les modifications du tableau des emplois ainsi proposées à compter du 1er mai 2022,

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent nommé dans l'emploi seront inscrits au budget.

***Adoptée à l'unanimité***

*Ainsi fait et délibéré, à Tende, les jour, mois et an susdits.  
Pour copie conforme.*

Date de l'affichage, par extrait à la porte de la Mairie :